

par ALAIN LAURENT*



DR

L'Europe, un « grand ventre mou » face à l'islamisme

POUR DONNER TOUT SON SENS À MON INTERVENTION, dont la partie du titre entre guillemets (« grand ventre mou ») renvoie à un propos de Pascal Bruckner^[1], je juge indispensable de, préliminairement, procéder à une éclairante redéfinition de quelques termes fondamentaux qui sont au cœur des préoccupations de ce colloque. L'« islamisme » dont il sera question ne se réduit nullement au terrorisme de Daech, qui n'est que la partie émergée et guerrière de l'iceberg : il commence sous nos yeux et dans nos villes avec l'affichage d'un certain nombre de pratiques culturelles collectives séparatistes imprégnées du rigorisme autoritaire de la charia contredisant frontalement les valeurs occidentales – et constitue le terreau, le bouillon de culture où prennent corps d'abord le processus d'islamisation de nos sociétés^[2] puis la radicalisation d'une partie du logiciel de l'islam conduisant au djihadisme violent. D'autre part, je prendrai lexicalement à la lettre la notion de totalitarisme, rendue à son soubassement étymologique : il y a totalitarisme dès lors qu'une conception idéologique quelconque se propose et s'impose comme le *tout* exclusif de la vie des individus en régentant *tous* les aspects de l'existence personnelle et sociale, et par ailleurs qu'elle entend dissoudre les individus dans une communauté conçue comme une *totalité* organique qui les absorbe *totalem*ent. Autant de traits, sans lien

* Philosophe, essayiste et directeur de collections aux Éditions Les Belles Lettres, Alain Laurent vient de publier chez ce même éditeur *L'autre individualisme – Une anthologie*.

1. Dans *Epok*, 6 octobre 2006.

2. Voir ce qu'en dit Marcel GAUCHET, pour qui l'« islamisation de la société française laisse présager de sombres menaces » (*Le Figaro*, 6 octobre 2016).

consubstantiels et obligés avec l'État (en URSS, c'était le Parti qui dirigeait, et non l'État, simple courroie de transmission...) qui caractérisent singulièrement l'islamisme, qu'il soit «soft» ou «hard». Ce faisant, j'entends rompre avec les lénifiantes considérations «hors-sol» de trop de débats actuels rappelant ceux de Byzance sur le sexe des anges, et avec les états d'âme, les prudences excessives et les peurs de paraître «islamophobe» (comme jadis la peur de paraître anticommuniste!) empêchant d'appeler les choses par leur nom et de combattre l'ennemi conquérant pour ce qu'il est.

Je crois d'autre part utile de préciser d'emblée que l'Europe dont il sera ici question n'est pas seulement l'Union européenne institutionnelle de Bruxelles. Celle de Strasbourg, à savoir la Cour européenne des droits de l'homme émanant du Conseil de l'Europe, sera aussi sur la sellette. Et celles tant des États-nations européens que des Européens eux-mêmes comme individus ne seront pas oubliées...

S'agissant donc d'abord de l'Union européenne, je n'engagerai certes pas contre elle un procès en bloc comme c'est désormais trop souvent le cas avec la déferlante de nationalismes populistes. Ses contributions positives en matière de libéralisation méritent d'être rappelées, quand elles ont par exemple imposé aux États de s'ouvrir à la libre circulation interne des personnes ou à la libre concurrence (liberté des prix, fin des monopoles étatiques...). Ce qui est en l'occurrence en cause, ce sont ses défaillances constitutives dans la délimitation et la protection de ses frontières d'une part, et de l'autre sa politique migratoire et de conception extensive des droits des migrants d'origine alterculturelle.

Bien entendu, et la chose a été depuis fort longtemps déjà soulignée et critiquée mais sans succès, l'Europe de Bruxelles a fondamentalement failli dans la conception même de la mise en œuvre de sa sécurisation par rapport à ce qui lui est étranger ou hostile : un «espace Schengen» sans filtrage ni réel contrôle à ses frontières extérieures (ce qui aboutit à faire de tout entrant illégal l'égal en droit des citoyens européens), l'absence de toute véritable politique commune de défense permettant de s'opposer militairement de manière efficace aux multiples menaces et tentatives de déstabilisation (hors le Royaume-Uni d'avant le Brexit et la France, les autres membres de l'Union n'ont, de fait, que des armées d'opérette soumises à d'incessantes restrictions de leurs budgets), et cette volonté d'élargissement perpétuel appliqué à une Turquie islamo-conservatrice et en proie à un autoritarisme croissant et un néo-impérialisme ottoman, où la laïcité est en voie d'éradication, et dont le président Erdogan a longtemps favorisé l'expansion de Daech tout en vantant (fin décembre 2015) les mérites du régime de Hitler – ce qui revient à vouloir admettre un cheval de Troie (référence géographiquement pertinente!) de l'islamisation du continent européen.

Mais il y a aussi toutes ces décisions institutionnelles plus précises et caractérisées qui ont contribué à faire de l'Europe un «ventre mou» non seulement sans résistance mais positivement disposé à laisser s'introduire et s'imposer l'islamisme sociétal et culturel. Cela

va, par exemple, des orientations adoptées par le Conseil européen du 19 mars 2004 (bien documenté par Michèle Tribalat), selon lesquelles c'est à la société d'accueil de s'adapter à l'identité culturelle des nouveaux venus et non l'inverse, aux prises de position de la Commission européenne en faveur d'une immigration de peuplement (*via* un regroupement familial inconsidéré posé comme un droit absolu) forcément et factuellement d'origine islamique³, à l'arrêt de la Cour de justice européenne en date du 28 avril 2011 décrétant illégal l'incarcération des sans-papiers et autres « clandestins », et aux injonctions récentes d'accueil sans le moindre contrôle de tout « réfugié » ou « migrant » qui franchit la Méditerranée avec l'opération « Mare Nostrum » : Frontex s'y comporte en armada du salut et certainement pas en police aux frontières !

Trop souvent accusée de n'être qu'un repaire de bureaucrates « ultra-libéraux », Bruxelles est bien plutôt celui d'idéologues adeptes d'un humanisme dévoyé et d'un multiculturalisme bisounours. Le credo implicite qui inspire leur politique : l'hypertolérance, le sans-frontiérisme, un irénisme porteur d'aveuglement volontaire face à l'emprise subversive de l'islamisme culturel et son projet totalitaire. Il dégrade l'excellente notion de « société ouverte » en une sorte de « ville ouverte » prédisposée à se soumettre à tout ce qui présente, dont la devise pourrait être « Du passé faisons table rase ». Résultat : l'Union européenne est une Europe sans histoire (en témoigne la scotomisation institutionnelle de son passé chrétien et laïque) ni géographie (le refus de toute limite précise et héritée dans l'espace justifie la porte ouverte à la Turquie réislamisée), sans identité propre ni défense, qui en conséquence n'a rien à objecter à l'installation et l'incrustation en son sein de tendances et territoires séparatistes et de sociétés parallèles et closes, hostiles aux traditions européennes de liberté et d'égalité des individus. Ce diagnostic, c'est celui qu'a depuis longtemps fort courageusement et lucidement formulé Alain Finkielkraut en mettant en cause les « eurocrates » qui « se sont acharnés à faire de l'Union européenne le cheval de Troie de la déeuropéanisation. Ces politiciens et ces fonctionnaires ne se vivent pas comme les dépositaires d'une grande civilisation, mais comme les héritiers du « plus jamais ça » : plus jamais la guerre, plus jamais le racisme hitlérien ni colonial. Pour éviter le retour des discours ou des comportements maléfiques, ils emploient donc les grands moyens. Ils refusent d'incarner l'Europe, par son histoire, ses paysages, ses monuments, ses villes, ses cafés, ses œuvres, une forme de vie, un mode de présence sur terre, car ce serait tracer une ligne de partage entre un dedans et un dehors, entre un nous et eux. Ils ne veulent pas mettre le doigt dans cet engrenage fatal. Ils effacent donc le passé [...]. Le « plus jamais ça » exige que l'Europe ne soit rien de substantiel afin de pouvoir s'ouvrir sans discrimination à tout et à tous. »⁴

3. Si tout migrant musulman n'est certes pas un islamiste en puissance (ce pourquoi il n'est pas tolérable de sommer nos concitoyens musulmans dans leur ensemble de se désolidariser des islamistes !), il n'empêche que l'islamisme « élargi » qui sévit désormais en Europe en est forcément et factuellement issu.

4. Dans *Le Point*, 30 juin 2016.

Mais désormais Finkelkraut est de moins en moins seul à incriminer ces renoncements de l'Union européenne. Le grand philosophe conservateur anglais Roger Scruton pense de même: «L'Europe envisagée par ceux qui ont signé de traité de Rome supposait la disparition des menaces extérieures, l'impossibilité de la migration toujours accélérée de peuples, l'inexistence de l'islamisme radical, l'inutilité des frontières. Bref, rien n'est prévu pour affronter les défis actuels [...]. Le traité de Rome, avec ses erreurs fatales comme la liberté de circulation des individus, empêche les nations européennes de s'adapter aux conditions actuelles [...]. Le modèle multiculturel a été imposé en Europe par des gens plus ou moins hostiles à l'identité traditionnelle de leurs pays respectifs»^[5]. Ou Paul Scheffer, ce philosophe et politologue néerlandais de sensibilité travailliste: «Depuis la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide, «frontière» est devenu gros mot en Europe. Nous confondons deux choses: les droits du citoyen, attachés par définition à un territoire, et les droits de l'homme qui ne connaissant pas de frontières [...] L'Europe ne peut pas être une zone de libre-échange, de libre circulation et de droits civiques sans se protéger de l'extérieur. C'est d'ailleurs le ressort profond de la montée du populisme: une demande populaire de protection et de sécurité. Et l'Union européenne a lamentablement échoué sur ces thèmes.»^[6]

Mais il ne faut pas accabler uniquement ce qui vient de Bruxelles. Car à Strasbourg, avec le Conseil de l'Europe, la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme chargée de les faire appliquer, il y a désormais bien plus préoccupant puisque leurs orientations et les arrêts pris en conséquence favorisent toujours plus l'islamisme. Et qu'ils bénéficient d'une suprématie juridique contraignant les États signataires à s'y conformer. C'est ce qu'a remarquablement établi Pierre Lellouche dans un tout récent article paru dans la si consensuelle et libérale revue *Commentaire*^[7]. Il y considère que s'est développée depuis Strasbourg «une jurisprudence très protectrice des droits des terroristes [...] Plus le terroriste est dangereux, moins il court le risque d'être expulsé». Et ceci en vertu d'une «interprétation extensive des droits de l'homme [car] le terroriste est mieux traité que ses victimes». Et Pierre Lellouche d'incriminer «une interprétation dévoyée des droits de l'homme» et des «dérives de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme».

En veut-on des preuves concrètes, précises et confondantes? Elles abondent, hélas. En 2006, le commissaire aux droits de l'homme, Thomas Hammarberg, condamne la loi française d'interdiction de la burqa sur la voie publique, car témoignant d'une volonté politique

5. Dans *Le Figaro Magazine*, 13 mai 2016.

6. Dans *Causeur*, mars 2016.

7. Rappelons que Pierre Lellouche, avocat de formation qui sait en conséquence de quoi il parle, a été secrétaire d'État dans le gouvernement Fillon et est actuellement député de Les Républicains de Paris.

d'«exclusion» des musulmans. Son successeur, l'actuel commissaire Nils Muiznicks, n'est pas en reste. Après avoir en février 2015 jugé que les attentats contre *Charlie Hebdo* avaient quelque chose à voir avec le climat «de racisme et d'islamophobie régnant en France», il s'est, en février 2016, élevé contre la proclamation en France de l'état d'urgence, car d'inspiration «islamophobe». Au même moment, les juristes de la Cour rappelaient que le projet d'une peine de perpétuité réelle s'appliquant aux tueurs djihadistes était humainement inacceptable car ces terroristes avaient eux aussi vocation à être réinsérés parmi nous (quelle joie, cette perspective d'avoir un jour prochain à côtoyer à nouveau les auteurs de massacre du Bataclan vacant paisiblement à leurs petites affaires... !). Et c'est encore la jurisprudence strasbourgeoise qui interdit l'expulsion de complices des frères et tueurs Kouachi (attentat contre *Charlie Hebdo*) au motif qu'ils ont «droit» à une vie familiale prévue par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme...

Cependant, mettre uniquement en cause les instances institutionnelles européennes serait oublier qu'à leur propre niveau, les États ont également sinon surtout leur part de responsabilité dans la démission morale et politique qui affaiblit le continent face à la menace islamiste multiforme. Non seulement ils ont laissé faire sans réagir les dérives dont il vient d'être question, mais ce ne sont ni Bruxelles ni Strasbourg qui leur ont enjoint de renoncer à un nécessaire et urgent effort de réarmement et d'augmentation des budgets militaires (ce qui se passe au contraire partout ailleurs dans le monde!). Et ce ne sont pas ces institutions qui ont ordonné à plusieurs des États en question d'abaisser inconsidérément la garde, à l'intérieur de leurs frontières, dans l'affrontement des menées islamistes. Ou, pire, par lâcheté ou même une certaine forme de complaisance envers l'ennemi, de pratiquer ce qu'il faut bien appeler de la forfaiture en matière de lutte policière contre lui. Faut-il rappeler ce que furent il y a peu de temps les gravissimes errements (sur ordre gouvernemental) des polices et des justices d'Allemagne (événements de Cologne le 31 décembre 2015), de Belgique (Mollenbeck), d'Autriche (conseil à des femmes de ne «plus tenter le diable» en s'habillant autrement pour ne pas être violées!), de Suède (dissimulation des agressions sexuelles commises par des «réfugiés» islamistes: cf. l'article d'une page entière paru sur ce sujet dans *Le Monde* du 13 janvier 2016), des Pays-Bas et du Royaume-Uni (dans ces deux cas, non-intervention dans des affaires de traite des femmes ou d'écoles publiques islamisées – par peur d'être taxés d'«islamophobie»)?

Et s'il fallait aller encore plus en profondeur pour mettre à jour l'origine du mal, en l'occurrence de l'incapacité européenne généralisée à se défendre véritablement contre l'islamisme conquérant? Car sous l'absence de réaction forte ou la complaisance des institutions et des États, ne serait-ce pas la mentalité pacifiste à tous crins d'une proportion croissante de citoyens européens en proie à la culpabilité et la haine de soi et en même temps anesthésiés par l'insouciance du «d'abord jouir sans entraves» qu'il convient de pointer?

Pour contrer cette désastreuse accumulation de tendances autodestructrices et d'adhésions à un nouveau et suicidaire «sens de l'histoire», et en vue de faire advenir une Europe musclée, bien résolue à résister à ce qui la menace, et à passer à une vigoureuse contre-offensive, il faut avant tout bien identifier l'ennemi et ne plus craindre de le nommer comme tel, ainsi que le propose Bruckner: «Conquérir, convertir et asservir l'Europe: tel est le sens de l'offensive islamiste menée avec fureur par les Frères musulmans, les salafistes, les wahhabites, Al Qaeda, Daech, rivaux peut-être mais complices dans leur détestation de l'Occident et leur zèle prosélyte.»^[8]. Et convenir que la liberté individuelle cohérente et assurée d'elle-même, non seulement n'a rien à voir avec un laxisme irresponsable et une hyper-tolérance envers ce qui veut nous soumettre, mais aussi doit se défendre avec les moyens de force et parfois de contrainte qui conviennent. Dans cette perspective, il faut également dénoncer et combattre tous les visages revêtus par le pro-islamisme (y compris dans sa version multi-culturaliste et anti-«islamophobe»), héritier pervers du pro-fascisme des années 1930 et du pro-communisme des années 1950-1970. Faute de quoi, les partisans de la démocratie libérale feront le lit de la démagogie national-populiste qui envahit l'Europe.

Pour terminer, il devrait aller de soi que la pensée de résistance qui reste à organiser à l'échelle européenne doit faire toute leur place aux musulmans laïques, qui ont déjà tout dit au sujet de l'islamisme sociétal et culturel, en particulier du port exhibitionniste et provoquant de la burqa, cette étoile jaune des femmes. Pourquoi n'accorde-t-on étrangement pas davantage de crédit aux dissidents anti-islamistes de l'islam pour faire connaître ce qu'est la réalité de l'islamisme conquérant comme on a fini par le faire jadis pour les dissidents venus de l'Est européen sur le communisme réel?

8. Dans *Le Point*, 25 juin 2015.